



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Feuilles de route de la France et leviers d'action

Rachid Koob – Directeur Energie et Connaissance

La politique climatique française

Les Accords de Paris

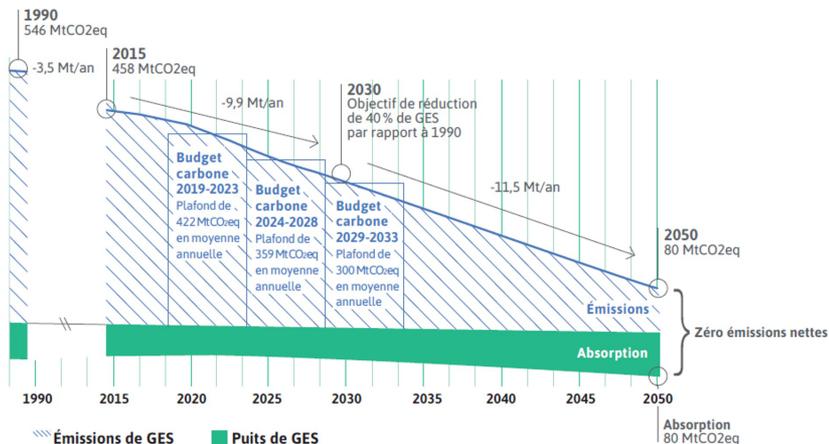
Politiques
d'atténuation



Politiques
d'adaptation

La Stratégie Nationale Bas Carbone

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français
entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

Un monde à + 3°C, une France à + 4 °C

En l'absence de mesures additionnelles, les politiques et engagements actuels de l'ensemble des pays pointent vers un réchauffement mondial de :



par rapport aux années 1850

En France métropolitaine, le réchauffement sera encore plus marqué :



Aujourd'hui, le réchauffement moyen en France est déjà de +1,7°C

Les leviers d'action pour le secteur du bâtiment

Atténuation

- Réduire les émissions de CO₂ à la construction/rénovation

Choix des matériaux (favoriser le biosourcé), réemploi, utilisation d'énergies décarbonées

- Des constructions plus économes en énergie

performance de l'enveloppe, conception bioclimatique pour favoriser la sobriété, conception pour maximiser l'intensité des usages, efficacité énergétique des installations, vecteur énergétique décarboné

- Consommer moins d'espace

Adaptation

- Confort thermique été/hiver
- Aménagement d'îlots de fraîcheur
- Limitation de l'imperméabilisation des sols et du ruissellement de l'eau pluviale
- Consommer moins d'eau

Points de vigilance

- Recherche de l'amélioration du cadre de vie et conception architecturale de qualité pour **éviter l'écueil de la surdensité** (bruits, dégradation de la qualité de l'air, saturation des transports...)
- **Recherche de la mixité sociale** pour éviter que les plus pauvres ne soient contraints de s'installer en dehors des centres urbains

Focus sur le Label bas-carbone

<https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/>
lbc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



L'Etat labelise des projets donnant lieu à des réduction d'émission ou un stockage et garantit la qualité des projets

Le label permet aux porteurs de projet de bénéficier **de crédits carbone** pouvant être vendus sur le marché volontaire

3 méthodes qui concernent le secteur :

- Rénovation (2021)
- Bâtiment neuf – valorisation du stockage longue durée (mars 2023)
- Ville arborée (décembre 2023)



Projet Stellata : 101 logement - structure bois massif – Rueil-malmaison (92)